



**COMITE DE BASSIN
CONSULTATION DU 19 MAI 2023**

EXTRAITS CONFORMES DES DELIBERATIONS

COMITE DE BASSIN DE CORSE

CONSULTATION DU 19 MAI 2023

EXTRAITS CONFORMES DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2023-3

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU COMITE DE BASSIN A LA
CHAMBRE DES TERRITOIRES DE CORSE

COMITE DE BASSIN DE CORSE

CONSULTATION DU 19 MAI 2023

DELIBERATION N° 2023-3

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU COMITE DE BASSIN
A LA CHAMBRE DES TERRITOIRES DE CORSE**

Le comité de bassin de Corse, délibérant valablement,

Vu la loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale,

Vu les articles D.4422-30-2 à D.4422-30-7 du code général des collectivités territoriales,

Vu le règlement intérieur adopté par délibération n°2022-2 du comité de bassin du 6 avril 2022,

Vu la consultation réalisée par voie électronique,

D E C I D E

Article unique

Sont désignés pour siéger à la Chambre des territoires :

- M. Gilles GIOVANNANGELI, titulaire
- M. Jean-Jacques LUCCHINI, remplaçant

Le Vice-Président du Comité de bassin,

Gilles GIOVANNANGELI

